



Paris, le 14 mai 2017

Procès-Verbal du Conseil d'Administration de Regards Citoyens

Le conseil d'administration de l'association Regards Citoyens s'est réuni le 14 mai 2017 conformément à l'article 8 de ses statuts.

Conformément à l'article 8, le conseil d'administration a décidé des points suivants :

- Dans le cadre d'une opération d'amélioration de la transparence sur l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat, l'association va engager des demandes de communication de documents liés à cette indemnité à chaque parlementaire.
- Le conseil d'administration donne mandat à tout membre de l'association Regards Citoyens, pour effectuer, en son nom, l'envoi postal d'un courrier aux parlementaires dont le contenu sera mis à disposition sur le site web de l'opération.

Pour le Conseil d'Administration,

Tangui MORLIER, administrateur

Benjamin OOGHE-TABANOU, administrateur

Suzanne VERGNOLLE